

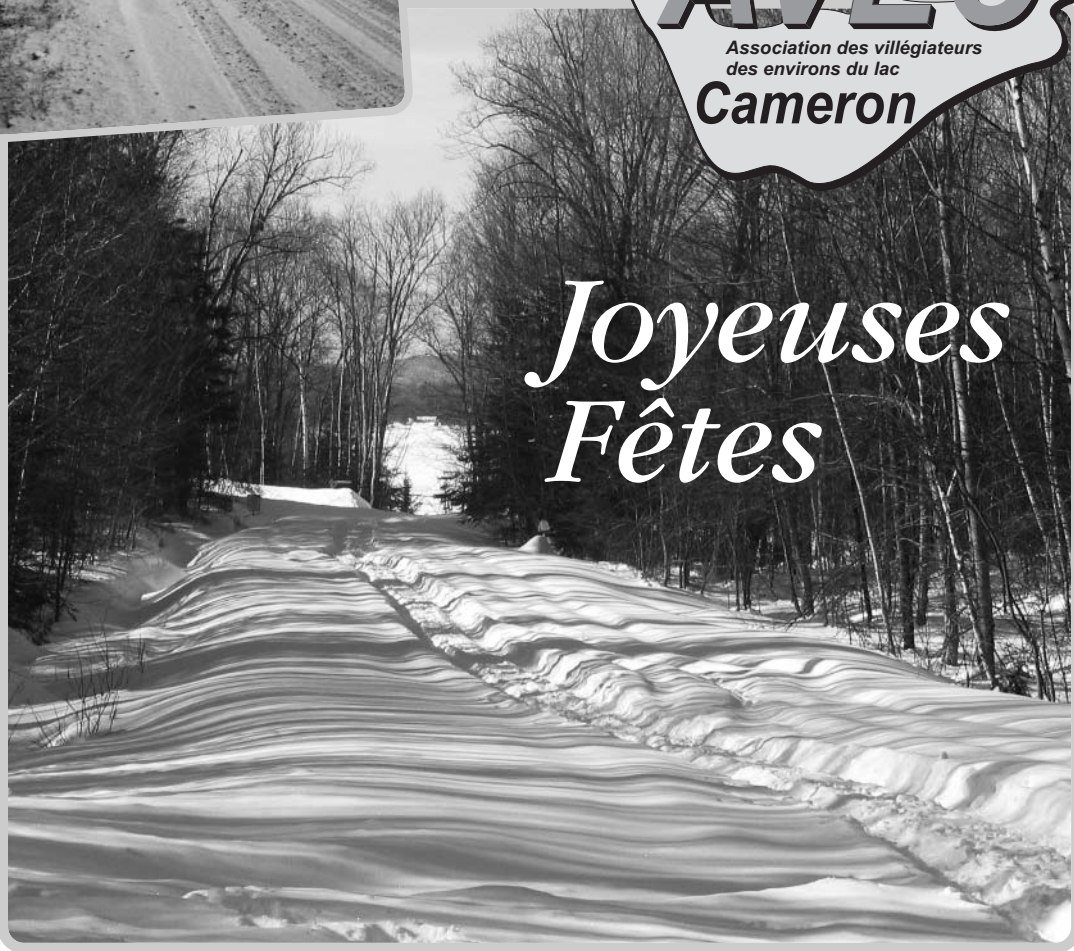
# LE RELAIS

Décembre 2013

Volume 22, numéro 4



*Joyeuses  
Fêtes*



# La saison estivale étant dernière nous, nous constatons quelques changements.

Bien que le sapin renie l'arrivée de l'hiver en restant vert, force de constater que le bateau est maintenant en mode hivernage, que le lac attend son premier grand froid pour pouvoir entrer en période glaciaire annuelle et que nos journées ont perdu 7 heures d'illumination, depuis juin.

Les membres du c.a. de l'association bien que moins actifs qu'en période estivale, continuent de gérer quelques dossiers. Je profite de l'occasion pour me joindre à l'équipe de l'AVEC pour vous souhaiter à tous et à toutes de très joyeuses fêtes, beaucoup de plaisirs et nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2014.

**Robert Cardinal**  
Président

## Sommaire

Composition du C.A. ....	p. 2
Sommaire .....	p. 2
Souhaits du président.....	p. 2
Règlement sur la protection des rives .....	p. 3
Journée nettoyage.....	p. 3
Traitement des insectes piqueurs .....	p. 4
Transparence .....	p. 4
Décompte d'embarcations 2013 .....	p. 4
Colloque de la Proma.....	p. 5
Résumé de la rencontre avec M. Lapointe.....	p. 6
Les cotisations 2013.....	p. 7
Changements pour la distribution du journal .	p. 7
Commanditaires .....	p. 8

## Composition du Conseil d'administration 2013-2014

### Présidence

Robert Cardinal tel.: 819 687-2045  
Courriel : robertcardinal17@hotmail.com

### Vice-présidence

Jacques Brunet tel.: 819 687-3299  
Courriel : jacquesmarjo@hotmail.com

### Trésorerie

Ana Dalmau tel.: 819 687-2504  
Courriel : dalmau.ana@gmail.com

### Secrétariat

Monique Leduc tel.: 819 687-8704  
Courriel : leduc\_monique@hotmail.com

### Administrateurs

Brian Basanda tel.: 613 834-7853  
Courriel : basandabrian@gmail.com

Paule Clermont  
Courriel : paule.c@hotmail.com

Daniel Noisieux tel.: 819 687-2662  
Courriel : danielnoisieux@hotmail.com

David Spanner tel.: 819 687-9247  
Courriel : david.spanner@live.com

Katherine Spanner tel.: 819 687-9247  
Courriel : david.spanner@live.com

### Collaborateurs

Robert Laperrière

### Les comités

#### Publicité

Brian Basanda  
Robert Cardinal  
Ana Dalmau  
Monique Leduc  
David Spanner  
Katherine Spanner  
Courriel pour publicité:  
lerelaisweb@hotmail.com

#### Qualité de l'eau

(Suivi RSVL et fosses septiques)  
(Mesure de transparence)  
(Qualité de l'eau des affluents)  
Robert Cardinal

#### Le Relais

Brian Basanda  
Jacques Brunet  
Robert Cardinal  
Paule Clermont  
Ana Dalmau  
Monique Leduc  
Daniel Noisieux  
David Spanner  
Katherine Spanner

avec la collaboration de :  
Robert Laperrière

#### Traduction anglophone

Karl Holmes  
Pauline Sarrazin  
David Spanner  
Courriel pour la page du riverain :  
lerelaisweb@hotmail.com

### La rampe d'accès (Cadenassage et lavage de bateaux)

Dossier maintenant géré par  
la municipalité d'Amherst

### Les coupes de bois

Jacques Brunet

### Analyse d'eau du robinet

Jacques Brunet

### L'impact des bateaux

Michel Mont-Briant

### Coordination avec la municipalité

Monique Leduc

### Coordination RSVL et Bleu Laurentides

Robert Cardinal

### Programme de reboisement des rives

Robert Cardinal

### Programme d'empoissonnement

Robert Cardinal

### Analyse du bassin versant

Robert Cardinal

### Coordination Proma (Société pour la Protection du bassin versant de la rivière Maskinongé)

Jacques Brunet  
Robert Cardinal

### Site Web (avec-cameron.ca)

Brian Basanda

### Pour nous joindre

L'association des villégiateurs des environs  
du lac Cameron

### Adresse civique

1808, chemin du Village  
Vendée, Québec  
J0T 2T0

### Adresses pour le courrier électronique

lerelaisweb@hotmail.com  
avec.cameron@gmail.com  
info@avec-cameron.ca

### Site Web

www.avec-cameron.ca

### Site « nuage » de l'AVEC

http://www.mediafire.com/avec-cameron

Cette répartition de dossiers a été modifiée le  
20 juillet 2013.

Dans ce journal, nous nous conformons à la  
règle qui permet d'utiliser le masculin avec la  
valeur de neutre.

L'emploi du genre masculin pour désigner des  
personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger  
le texte.

## Journée nettoyage

La journée nettoyage a eu lieu comme prévue le 21 septembre dernier et s'est déroulée sous la pluie. Des membres du conseil d'administration accompagnés des membres de leur famille ont bien voulu participer à cette corvée.

Contrairement à l'an passé, il y a eu moins de déchets mais beaucoup plus de cannettes de bière et de liqueurs. On a même trouvé 2 vieux poêles dans le bois et un bol de toilette. Pourquoi ces déchets sont dans le bois? ... mystère! ....

Au printemps, nous avons l'intention de refaire cette activité avant que le printemps se réveille. Nous allons également solliciter les résidents du Lac La Décharge pour de l'aide car plus on est, plus la tâche paraît moins longue. Tout le monde est le bienvenu. D'autres informations seront données par le biais du Relais.

*Merci encore à tous les bénévoles de cette journée.*

*Monique Leduc*  
Responsable de la Journée de Nettoyage autour du Lac.

## Règlement sur la protection des rives

Afin de conserver la qualité et la diversité biologique de notre lac et ses environs et afin de réduire l'apport de nutriments et sédiments dans les plans d'eau, la municipalité d'Amherst a modifié le règlement de zonage relativement à la protection des rives, pour tout son territoire,  
le 8 décembre 2008.

L'association (l'AVEC), sensibilise les riverains depuis plusieurs années quant à l'importance de maintenir la qualité de nos lac. Les propriétaires riverains ont aussi été informés par la municipalité quant à la préservation de nos écosystèmes aquatiques surtout depuis l'amendement dudit règlement.

Les grandes lignes de ce règlement (446-08) sont les suivantes.

- Tout contrôle de la végétation, y compris la **tonte de gazon**, le débroussaillage et l'abattage d'arbre sont interdits dans la bande de protection des rives; de plus, toute **circulation motorisée** est strictement interdite à l'intérieur de la bande de protection des rives.
- Si la rive est dévégétalisée à un niveau supérieur à ce qui est autorisé, des mesures doivent être prises afin de revégétaliser la bande de terrain adjacente à la ligne naturelle des hautes eaux sur une profondeur minimale de 5 mètres avec une combinaison de végétaux représentant les trois strates (herbes, arbustes et arbres) de type indigène et riverain.
- Il est strictement interdit d'effectuer la tonte de gazon dans la bande riveraine sur une profondeur minimale de 10 mètres (de 15 mètres lorsque la pente excède 30 %).

Tout propriétaire riverain ne respectant pas la réglementation en matière de protection des lacs et cours d'eau est passible des sanctions, pénalités, amendes et recours prévus à la loi.

Pour plus de détails sur le règlement, voir le site web de la municipalité d'Amherst à l'adresse suivante: <http://www.municipalite.amherst.qc.ca>. Sous l'onglet *Environnement* cliquez sur: *Résumé des règlements sur l'aménagement des bandes riveraines*.

*Robert Laperrière*



## Décompte d'embarcations version 2013

Depuis plusieurs années, mon épouse et moi faisons le décompte des embarcations moteurs au lac Cameron. C'est à la troisième fin de semaine d'août que nous avons fait le décompte. Voici le tableau.

- 18 bateaux à vagues (Wake boat)
- 18 motomarines (Sea-Doo)
- 30 pontons
- 105 bateaux à moteurs (Yatch)

Ce qui fait un total de 171 embarcations soit 11 de moins qu'en 2012. La diminution importante se situe au niveau des bateaux à moteur (Yatch) avec une baisse de 13 bateaux par rapport à l'an dernier. Le nombre de Yatch n'a jamais été si bas depuis les quatre dernières années. Il y a également 2 Wake Boat de moins que l'été dernier. Dans les plus, il y a 1 Sea-Doo et 3 pontons de plus que l'an passé.

J'en profite pour vous rappeler que les vagues provoquent de l'érosion littorale et peuvent briser certains équipements tels que quais et bateaux amarrés à ces derniers. Si les pilotes des gros bateaux naviguent au large, les gens pilotant des petites embarcations seront moins incommodés et nos rives moins érodées.

*Jacques Brunet*

---

## Traitement des insectes piqueurs, été 2013

Cette année, la compagnie GDG Environnement Itée avait le contrat pour le traitement des insectes piqueurs. La compagnie a déposé son rapport sur l'efficacité du traitement qui couvre la saison de 2013.

Selon ce rapport, l'efficacité moyenne pour la saison est de 96,8 %.

*Robert Laperrière*

Sources : <http://www.municipalite.amherst.qc.ca>,  
séance du conseil du 30 septembre 2013.

---

## Transparence, été 2013

Comme à chaque année, je m'occupe de prendre les mesures de transparence. Les résultats préliminaires m'indiquent que les mesures sont comparables aux dernières années. Les résultats ont été envoyés au ministère cet automne. Les résultats compilés nous parviendront cet hiver et seront publiés dans l'édition printanière du Le Relais.

*Robert Cardinal*

## Colloque de la Proma

Le 24 septembre 2013 s'est tenu à Lac des Plages le quatrième colloque de la société Proma. Les représentants de six municipalités ont discuté des objectifs de 2013.

Tous les intervenants sont d'accord pour mettre en place un réseau de parcs le long de la Rivière Maskinongé. Il est question de créer un parcours canotable qui longerait la rivière Maskinongé de sa tête jusqu'à Harrington, la tâche étant répartie entre les maires de chaque municipalité bordant la rivière.

Le maire de La Minerve, M. Monette veut implanter une halte qui serait le point de départ en canot du réseau.

Le maire de Labelle et président de la Proma, M. Brassard, va établir un réseau de sentier jusqu'au chute du Lac Cameron et aménager une halte avec table à pique-nique.

Le maire d'Amherst, M. Lapointe, cible trois endroits à aménager. Établir un parc linéaire de 3 km, aménager une halte près de la route 323 et installer un parc d'arrêt près du domaine Maskinongé.

La mairesse de Lac des Plages, Mme Simon, propose d'établir une aire de pique-nique et un endroit pour la location de Kayak.

Le maire de Boileau, M. Gariepy signale que la rivière longe un parc municipal avec toilette sur le site, ainsi qu'un dépanneur et un restaurant. Il suffit d'ajouter des tables de pique-nique.

Le maire d'Harrington, M. Parent, indique que la fin du circuit proposé est dans sa municipalité et que le site est très beau et représente une vue exceptionnelle de la fin du parcours. Un terrain sera aménagé à cet endroit.

Un autre objectif est que la réglementation sur les bandes riveraines soit uniforme pour les sept villes qui longent la rivière Maskinongé.

Mme Simon, hôte du colloque et mairesse de Lac des Plages, a expliqué le plan directeur de l'eau et les actions réalisées pour protéger les plans d'eau, le volet développement durable et les enjeux. À noter qu'il existe à Lac des Plages un code d'éthique s'adressant aux navigateurs du lac.

Dans le volet *Dernier développement concernant le suivi de l'état de santé des lacs*, Mme Laniel, biologiste pour



CRELA, a fait la présentation du protocole de suivi du périphyton.

Elle a expliqué que le périphyton est le premier indicateur d'une occupation humaine du territoire. C'est le premier signe de présence de phosphore dans le littoral (endroit éclairé et peu profond du lac).

Toutes les données recueillies permettent aux spécialistes d'établir des analyses statistiques de données pour en faire des barèmes et ainsi, améliorer le protocole du suivi.

À noter que votre association (AVEC) participe depuis deux ans, au protocole de suivi du périphyton.

Dans le dossier de la caractérisation des rives de la Rivière Maskinongé, M. Royer, biologiste de la firme Génivar, a expliqué l'utilité de la bande riveraine. Cette bande sert à la filtration des eaux de surface qui ruissellent vers le lac, à la stabilisation du terrain, à la productivité primaire (enrichissement des plantes), au maintien du régime hydrique (ralentissement de l'érosion), à la biodiversité, à une meilleure régénération de la nappe phréatique et finalement, à créer de l'ombre, ce qui empêche l'eau de trop se réchauffer. En effet, une eau trop chaude contient moins d'oxygène donc moins de poissons.

Le rapport sur la caractérisation représente 11 jours de camping (une équipe a sillonné la rivière sur tout son parcours), 141 km de rives à caractériser et un catalogue de plus de 1,500 photographies. Le rapport indique que l'utilisation du sol est à 73% naturelle, à 13% habitée, comporte 9% d'agriculture et 4.5% d'infrastructure.

*Robert Laperrière*

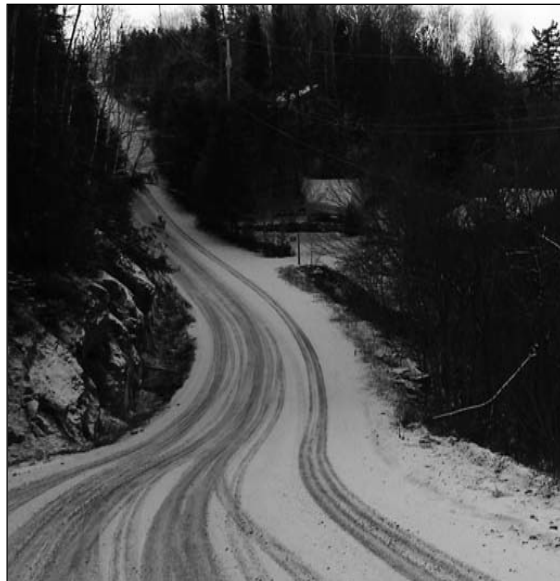
## Résumé de la rencontre avec M. Lapointe.

Lors de la dernière assemblée régulière de l'AVEC, les membres du C.A. ont invité M. Lapointe, maire de la municipalité d'Amherst, à participer à la réunion pour discuter du volet comportant l'évolution de certains dossiers environnementaux. Voici un résumé des discussions qui ont eu lieu.

- Quelques ponceaux se sont détériorés ces derniers mois.

M. Lapointe nous signale que plus de la moitié des ponceaux répertoriés a été reconstruite en ponceaux capteur de phosphate. Les mauvaises conditions-météorologiques (ex.: pluie forte et soudaine) ont endommagé les capteurs à certains endroits. Les réparations, jugées prioritaires sur certains ponceaux, sont présentement en cours (lors de la réunion, en octobre 2013).

- Le projet de forêt de proximité est toujours en développement.
- L'an prochain, la municipalité va créer un organisme pour gérer différents parcs et terres publiques répartis sur le territoire de la municipalité d'Amherst. Un projet de création d'un sentier est sur les planches. Ce sentier partirait des chutes du lac Cameron, en direction du centre communautaire via le lac De la Décharge. Ce sentier pourrait être dédié à la marche ou au ski selon les saisons.
- Au sujet de la société PROMA, M. Lapointe signale que pour protéger l'état du lac Cameron, il faut travailler de



concert avec les municipalités limitrophes au bassin versant de la rivière Maskinongé. Ce travail conjoint est non seulement important mais est garant du futur environnemental du lac Cameron.

- L'an prochain, le déboisement des fossés se fera pas en saison estivale mais plutôt au printemps ou à l'automne.
- Il a été question d'établir un code d'éthique environnemental à l'intention des riverains. Ex, éviter le brassage du phosphore dans les sédiments des bas-fonds du lac, informer les riverains de l'importance de l'entretien des installations septiques, etc.
- M. Lapointe signale que depuis 5 ans, il y a une nette amélioration du point de vue environnemental, ne serait-ce que du point de vue des berges, ce qui est à l'honneur des riverains.

(NDLR.) Cette amélioration a été possible grâce à Bleu Laurentides, (la municipalité a investi sur une période de trois ans dans ce programme) aux membres de l'AVEC qui ont travaillé d'arrache-pied ces dernières années sur différents dossiers environnementaux, ainsi qu'aux villageois qui ont à cœur la protection de l'environnement.

*Robert Laperrière*

**Molloy**  
**Excavation** inc.  
R.B.Q. 8344-2756-25

Sylvain Molloy  
Sophie Daigle

109, chemin Jean-Jeune, Vendée (Québec) J0T 2T0  
**819.687.1244**

# Changements pour la distribution du journal Le Relais

Lors de l'assemblée du 19 octobre 2013, il y a eu discussion sur le nombre de copies du journal Le Relais à être imprimé. Pour être équitable, ainsi que pour une baisse des coûts afférents, il a été décidé de restreindre les copies à ceux et celles qui paient leur cotisation annuelle. Seule l'édition qui comprend le coupon d'adhésion sera envoyée à tous les riverains des environs du lac Cameron.

Cependant ces changements seront en vigueur seulement lors de la parution de l'édition de septembre 2014.

Dorénavant :

- Le journal Le Relais sera posté exclusivement aux membres en règle (membres ayant payé leur cotisation volontaire annuelle).
- La même règle s'applique pour les membres abonnés à la publication web du journal.
- Aucune copie ne sera disponible auprès des commerçants du village. (À l'exception de l'édition comportant un formulaire d'adhésion et/ou de renouvellement).
- Ces changements entreront en vigueur qu'après l'assemblée générale annuelle de l'été 2014 pour l'édition de septembre.

À noter qu'il n'y aura aucun changement au contenu du journal ni à la fréquence de parution.

*Robert Cardinal*



Tél.: (819) 429-5038



**M. Sylvain Pagé,**  
député de Labelle  
499, rue Charbonneau,  
bureau 202  
Mont-Tremblant (Québec)  
J8E 3H4

## Les cotisations, été 2013

Les cotisations annuelles sont non seulement nécessaires mais primordiales. En effet, sans entrées d'argent, votre association ne peut survivre. La collecte estivale (qui n'est pas une sinécure), faite par des volontaires, dont les membres du C.A., est une nécessité.

En tant que président, je tiens à remercier tous les riverains qui ont versé leur cotisation pour la saison 2013, ainsi que tous les volontaires qui ont participé à la collecte estivale.

La baisse de l'été 2011 (130 cotisations) s'est résorbée. À l'été 2012, il y a eu une hausse remarquable des cotisations (pour un total de 150), ce qui m'a permis de fixer l'objectif à 170 cotisations pour l'été 2013.

La dernière compilation (novembre 2013) nous donne un total de 160 cotisations, ce qui est très bien mais, légèrement en dessous de l'objectif. Si par hasard vous avez oublié d'envoyer votre cotisation, je vous suggère d'aller sur le site de l'AVEC, (l'adresse est: [www.avec-cameron.ca](http://www.avec-cameron.ca)) de cliquer sur l'onglet coupon d'adhésion 2013 tout en haut de la page d'accueil, de l'imprimer et de le poster à l'adresse suivante:

Avec Cameron  
1808, chemin du Village  
Vendée, Québec  
J0T 2T0

En envoyant votre cotisation vous nous aider à vous aider.

*Robert Cardinal*



**Desjardins**

**Caisse populaire  
de Mont-Tremblant**

470, rue Charbonneau  
Mont-Tremblant (Québec)  
J8E 3H4

Tél.: 819 425-8926 sans frais: 1 866 425-8926

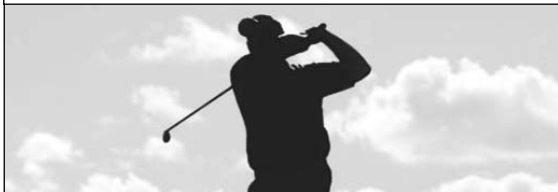




GOLF DE LA MASKINONGE

***Joyeuses Fêtes  
à toute notre clientèle***

Information et réservation  
819.687.3838  
2122, chemin du lac Cameron, Vendée QC




**THIBAULT**  
*Marine*.COM

4995, route 117, Sainte-Agathe-des-Monts (QC), J8C 2Z8  
(819) 326-4084 1 (888) 698-0434 WWW.THIBAULTMARINE.COM

**Boucherie Vendée,  
Philippe Garnier**

1759, rue du village, Vendée (Québec) J0T 2T0  
**(819) 687-2741**  
*Saucisse Maison*



**VOUS POUVEZ VOUS PROCURER  
LES PRODUITS DE LA SAQ À VENDÉE !**  
Vous trouverez une vaste sélection  
de vins, liqueurs fines, digestifs, alcool, etc.

**Quincaillerie M. Garnier**

2619-2138 Québec Inc.

Maurice Garnier  
propriétaire  
1753, Du Village  
Vendée (Québec) J0T 2T0

**Tél.: 819 687-2848**  
**Fax: 819 687-9574**



Matériaux de construction, quincaillerie, plomberie,  
peinture, location d'outils et déneigement

**Épicerie**  
*du village*



Bière • Vin • Glace

Variétés

Propane / essence

Permis et articles de chasse et pêche

Droit d'accès Réserve Faunique Papineau-Labelle

Guichet automatique A.T.M.

Tél. : (819) 687-2712  
Fax : (819) 687-8161

*Gilles Anctil & Jovette Têtu*  
**Propriétaires**



**BOULANGERIE**

Desserts et pains variés cuits sur place

**BOUCHERIE**

Viandes fraîches de 1<sup>ère</sup> qualité  
Belle variété de viandes froides et fromages  
Viande à fondue bourguignonne ou chinoise

**PRODUIT MAISON**

Essayez nos savoureux plats cuisinés  
spécialement pour vous.  
Pâtés au poulet, pâtés au saumon,  
tourtières, cretons, coquilles St-Jacques, etc.